

ARRONDISSEMENT

De

SAINT ETIENNE

CAHIER  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Canton de RIVE DE GIER

COMMUNE DE

SAINT ROMAIN EN JAREZ

Le 21 Février 2002

Le Conseil Municipal de SAINT ROMAIN EN JAREZ  
s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence  
de M. PONCET Henri

**Présents** : PONCET H. – FLEURY C. – CARMINATI P -  
FORISSIER R. -MAZENOD J.Y – CARRA J.P – VIRISSEL P. –  
ROUSSEL G. – FOND M.J. – FERLAY G. – BONNARD M –  
PUGNET B. – CHAUMET T. – BRUNET C.

**Secrétaire** : BRUNET Clément

**OBJET : CREATION D'UN BLASON**

La Commission chargée de la signalétique sur la commune présente au Conseil Municipal les différents blasons proposés par Monsieur Pierre MARCOUX, membre de la Conférence Permanente d'Héraldique de la Loire et délégué pour l'arrondissement de SAINT-ETIENNE.

Ce blason sera apposé sur les plaques des rues, suite au projet de dénomination des rues et numérotation des maisons approuvé le 25 Janvier 2003 par le Conseil Municipal.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité :**

Décide d'adopter le blason « d'Or au pommier tortueux de sinople, chargé de pommes de gueules, bordé d'une filière de gueules ».

**ONT SIGNE AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRESENTS**

**COPIE CERTIFIEE CONFORME**

A Saint Romain en Jarez, le 23 Février 2003

Le Maire,

H.PONCET

